

Une délégation d'Urgence POLT reçue au Ministère des Transports

Dans le cadre de la mission sur l'avenir des TET (Trains d'Equilibre du Territoire) confiée par Alain VIDALIES, Ministre des Transports, au Préfet PHILIZOT en juillet dernier, une délégation d'Urgence POLT a été reçue ce jour au Ministère des Transports. Jean-Jacques LOZACH, Sénateur de la Creuse, participait à cette rencontre, et accompagnait Jean-Claude SANDRIER, président de l'association.

Le Préfet PHILIZOT doit remettre au Ministre des Transports son rapport en avril 2016.

La délégation a rappelé l'intérêt de cette ligne pour les territoires traversés, comme l'avait reconnu le rapport DURON en classifiant la ligne POLLT (Paris – Orléans – La Souterraine – Limoges – Toulouse) comme l'une des 4 lignes prioritaires au niveau national. C'est une radiale qui dessert 1/3 des futures régions.

Il ressort de cet entretien :

- Une certitude : les propositions concerneront l'ensemble de la ligne de Paris à Toulouse, autant sous l'angle des infrastructures que des services. Jusqu'à ce jour, la crainte concernait le risque que la SNCF « saucissonne » la ligne par tronçon ce qui l'aurait fragilisée.
- Conformément à la demande qui avait été faite par l'association, un schéma directeur va être réalisé. Il doit être achevé pour le mois de décembre 2015, sous l'autorité du Préfet du Limousin mandaté pour cela.
- La demande d'un comité de pilotage n'aboutit pas : c'est un comité de suivi qui a été proposé, ce qui n'est pas de la même nature. L'association espère y être associée, afin d'y faire entendre les réalités des territoires.
- Sur les infrastructures, c'est la confirmation du milliard d'euros déjà annoncé, avec 2 tranches : 500 Millions d'euros sur 2015-2020, puis 500 Millions d'euros sur 2020-2025. C'est un doublement par rapport à la période précédente.
- Sur le matériel, le Gouvernement a annoncé le déblocage d'1,5 Milliard d'euros sur l'ensemble des TET pour la période 2016-2020. A ce stade, les lignes retenues ne sont pas connues. L'association estime le besoin entre 300 et 400 millions pour renouveler le matériel de la ligne POLLT. Les lignes TET sont une quarantaine en France, mais on peut espérer que le fait qu'elle soit considérée comme une des 3 ou 4 prioritaires, permette d'engager des moyens à la hauteur des enjeux.



Je me félicite que les discussions progressent, à l’écoute des propositions de l’association Urgence POLT. Je ne peux que souhaiter que l’Etat ait de l’ambition pour cette ligne POLLT. La Creuse a besoin d’une infrastructure modernisée, indispensable à son développement. Avec l’association et les élus mobilisés, je resterai vigilant et actif sur ce sujet essentiel.

Communiqué de presse du 7 octobre 2015

Photo d’illustration : manifestation du 9 mars 2013 en gare de La Souterraine